

Retraite

 **60** ans

A TAUX PLEIN !



Rassemblement Départemental unitaire Public - Privé

**Sur l'esplanade de la Bourse départementale du travail
de Bobigny (1 place de la Libération - T1 : Libération).**

**Suivi d'une *Manifestation
vers la Préfecture.***



FSU 93

Déclaration unitaire des Organisation Syndicales de Seine-Saint-Denis

Les mobilisations du 12 octobre et du 16 octobre ont été de très haut niveau.

La participation des jeunes reflète, au-delà de la question des retraites, leur inquiétude quant à leur avenir et à la situation de l'emploi.

Le succès des journées d'actions depuis début septembre contre le projet de réforme des retraites que veut imposer le gouvernement confirme l'opposition grandissante des salariés, soutenus par l'opinion publique, à une réforme injuste et inefficace qui aggrave les inégalités sans assurer la pérennité des retraites par répartition.

Le gouvernement et les parlementaires continuent néanmoins à rester sourds aux attentes d'un mouvement social profond et fort qui ne cesse de s'amplifier et de s'exprimer sous des formes d'actions multiples. Ce mépris face aux exigences portées par les salariés et les organisations syndicales, bafoue la démocratie sociale et rend responsable le Président de la République et le gouvernement des conséquences d'un tel blocage.

Les Organisations Syndicales Départementales Cfdt, CFE/CGC, CFTC, CGT, FSU, UNSA, décident de donner encore plus de résonance à la voix des salariés.

Dans cette période charnière, elles appellent l'ensemble de leurs organisations dans les territoires, les entreprises et les administrations à poursuivre les initiatives unitaires.

Elles décident l'organisation de départs locaux en manifestation sur tout le département pour converger vers un rassemblement unitaire jeudi 21 octobre à 12h30 devant la Bourse Départementale du Travail.

Ce rassemblement sera suivi d'une manifestation de la Bourse Départementale du travail (1 place de la libération à Bobigny – Tramway T1 : Libération) vers le parvis de la Préfecture de Bobigny.

Une délégation demandera à être reçue par le Préfet.

Des prises de paroles seront organisées.

Bobigny, le 18 octobre 2010